

Tatouer ses porcs charcutiers avec un pistolet pneumatique dès le sevrage

Importance du respect des préconisations

Conformément au décret du 10 mai 2005 et à son arrêté d'application, les porcs charcutiers doivent être identifiés, avant de quitter leur dernier site d'engraissement, par tatouage, à l'arrière de l'épaule, de l'indicatif de marquage du site (Techniporc, 2005). Dans la majorité des élevages, ce tatouage est réalisé à l'aide d'un marteau à tatouer, au plus tard trois semaines avant le départ pour l'abattoir, de manière à éviter les hématomes sur les carcasses. Mais les fabricants ont développé des outils permettant de tatouer des animaux beaucoup plus jeunes, en maternité ou à l'entrée en post-sevrage. Il s'agit de pistolets pneumatiques à air comprimé, dont les avantages sont nombreux à l'utilisation, mais dont la lisibilité des tatouages réalisés dépend du strict respect des préconisations des fabricants.

Conformément à la réglementation, les éleveurs de porcins doivent identifier leurs animaux avec du matériel autorisé par le Ministère chargé de l'agriculture (Techniporc, 2007).

Fin 2007, quatre modèles de pistolets pneumatiques sont autorisés pour tatouer l'indicatif de marquage à l'arrière de l'épaule des porcelets. Leurs caractéristiques sont précisées dans le tableau 1.

Ces pistolets pneumatiques ne peuvent être utilisés que par les naisseurs-engraisseurs engraisant tous leurs porcs sur le même site.

En effet, les porcelets destinés au façonnage ou à la vente doivent, avant leur départ, être identifiés à l'oreille avec l'indicatif de marquage du site de naissance. Ils ne seront tatoués à l'arrière de l'épaule qu'une fois sur leur dernier site d'engraissement, avec l'indicatif de marquage de ce dernier, avant leur départ pour l'abattoir.

Facilités d'utilisation offertes par les pistolets

Les pistolets pneumatiques offrent à l'opérateur un réel confort de tatouage du fait de leur relative maniabilité, avec un simple appui sur la « gâchette », contrairement aux marteaux à tatouer qui demandent une force de frappe importante, surtout pour le tatouage des porcs en fin d'engraissement. Par ailleurs, les pisto-

lets permettent de tatouer des animaux jeunes, de moins de dix kilos, donc plus faciles à manipuler. D'autre part, le tatouage réalisé en maternité peut être couplé à une opération de conduite (vaccinations, soins, castration, transfert, ...), évitant ainsi tout oubli de tatouage et permettant de profiter de la contention des porcelets. La rapidité du tatouage s'en trouve alors encore augmentée.

Néanmoins, pour obtenir une bonne lisibilité du tatouage à l'abattoir, il est indispensable de suivre scrupuleusement les préconisations des fabricants, notamment pour le réglage du compresseur et l'utilisation de l'encre.

Importance du suivi des préconisations

Réglage du compresseur

Selon les modèles de pistolets et l'âge des porcelets à tatouer, la pression doit être réglée entre 6 et 8 bars. Il est conseillé de vérifier au moins une fois par an le niveau de la pression du compresseur, car très souvent, les problèmes de lisibilité observés à l'abattoir sont liés à de mauvais réglages. L'ensemble des points à vérifier concernant l'entretien, les réglages et les contrôles du compresseur d'air a été recensé suite à des vérifications en élevage (Techniporc, 2003).



photo RV-BIOTECH



Résumé




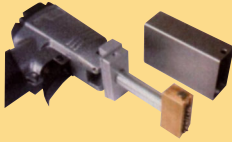
Fin 2007, quatre modèles de pistolets pneumatiques sont autorisés pour tatouer l'indicatif de marquage à l'arrière de l'épaule des porcelets. Leurs caractéristiques sont précisées dans cet article. Ces pistolets pneumatiques ne peuvent être utilisés que par les naisseurs-engraisseurs engraisant tous leurs porcs sur le même site. Ce matériel est plus coûteux à l'achat qu'un simple marteau à tatouer, mais l'investissement initial peut vite être amorti compte tenu du gain de temps réalisé notamment. Néanmoins, pour obtenir des tatouages 100 % lisibles à l'abattoir, il est indispensable de suivre les préconisations mentionnées par le fabricant sur la notice du matériel autorisé utilisé.

Références bibliographiques

- AUBRY A., 2007. Les porcins doivent être identifiés avec le matériel autorisé, Techniporc, Vol. 30, N°1, p3-6
- AUBRY A., 2005. Du nouveau sur l'identification porcine !, Techniporc, Vol. 28, N°2, p3-7
- DAGORN J., 2003. Le tatouage des porcelets au sevrage par pistolet pneumatique à encrage automatique, Techniporc, Vol. 26, N°6, p29-36.

Alexia AUBRY

Tableau 1 : Caractéristiques des pistolets pneumatiques autorisés pour le tatouage à l'arrière de l'épaule (novembre 2007)

N° d'autorisation	FR01	FR24	FR25 (*)	FR43
				
Matériel	KOBIMARK	Pistolet pneumatique sans encrage automatique	TATOU à encrage automatique	Tatoueur pneumatique RV-BIOTECH dos
Fabricant distributeur	LANDATA COBIPORC	CHEVILLOT	CHEVILLOT	RV-BIOTECH
Caractéristiques du tatouage autorisé	2 x 5 caractères	2 x 5 caractères	2 x 5 caractères	1 x 8 caractères
	Indicatif de marquage du dernier site d'engraissement	Indicatif de marquage du dernier site d'engraissement	Indicatif de marquage du dernier site d'engraissement	Indicatif de marquage du dernier site d'engraissement (FR sur une case)
	+ 1 à 3 caractères pour n° de lot ou jour / semaine de naissance (Labels)	+ 1 à 3 caractères pour n° de lot ou jour / semaine de naissance (Labels)	+ 1 à 3 caractères pour n° de lot ou jour / semaine de naissance (Labels)	+ 1 à 2 caractères pour n° de lot ou semaine de naissance (Labels)
	Tatouage à l'arrière de l'épaule			
	dès le sevrage			dès 4 jours
Caractéristiques du matériel	Air comprimé			
	Encrage par gravité	Encrage par pression sur éponge encrée	Encrage automatique, sous pression	Encrage par pression sur éponge encrée
	Encre en poche « Kobipocket »	Encre CHEVILLOT et boîte à encre	Encre CHEVILLOT et réservoir	Encre RAIDEX et boîte à encre
	Caractères LANDATA COBIPORC 7mm	Caractères CHEVILLOT 7mm	Caractères PORCI 8mm	Caractères RV-BT 5mm

(*) Ce matériel n'est plus commercialisé.



photo LANDATA/COBIPORC

Gestion de l'encre

L'encre utilisée doit être celle préconisée par le fabricant, et ne jamais être diluée. Pour les modèles sans encrage automatique, il est nécessaire d'agiter les dosettes ou flacons pour homogénéiser l'encre avant toute utilisation. Pour les modèles avec boîte à encre ou encreur, l'encrage des caractères doit être réalisé après chaque tatouage, pour disposer ensuite de tatouages bien nets et foncés.

Nettoyage du matériel

L'ensemble du matériel doit être entièrement nettoyé immédiatement après utilisation à grande eau, chaude ou savonneuse selon les préconisations figurant sur la notice de

chaque matériel. Ne jamais utiliser de produit corrosif ni d'eau de Javel. Ce nettoyage peut sembler fastidieux, mais il est indispensable pour donner de bons résultats lors de la prochaine séance de tatouage.

Etat des caractères

Les caractères utilisés doivent être ceux préconisés par le fabricant. Leur état doit être vérifié à chaque lavage : les caractères dont les pointes sont émoussées doivent être remplacés avant la prochaine séance de tatouage.

Positionnement

Pour assurer une bonne application des caractères et de l'encre sur le corps de l'animal, la zone d'im-

pression du pistolet doit être positionnée sur une partie bien charnue et la plus plane possible, en évitant les zones osseuses.

Conclusion

Le tatouage par pistolet pneumatique constitue une technique intéressante pour les éleveurs spécialisés naisseurs-engraisseurs. Ce matériel est plus coûteux à l'achat qu'un simple marteau à tatouer, mais l'investissement initial peut vite être amorti compte tenu du gain de temps réalisé notamment. Néanmoins, pour obtenir des tatouages 100 % lisibles à l'abattoir, il est indispensable de suivre les préconisations mentionnées par le fabricant sur la notice du matériel autorisé utilisé. ■

Contact :
alexia.aubry@ifip.asso.fr